

## Etat civil

### Mariage :

Le 25 juin 2024 se sont mariés dans la commune de Caniac du Causse **Maria Martinez et André GUIRAL.**

### Décès :

Le 03 février 2025 est décédé **Raymond LASFARGUE** à l'âge de 87 ans.

Le 08 mai 2025 est décédée **Aleth Massonau épouse ZGLINSKI** à l'âge de 74 ans.

## Accès déchetterie

Nous vous rappelons que depuis le 1er janvier 2025, pour accéder aux déchetteries du Lot, vous devez vous inscrire sur :

[monpassdechets.syded-lot.fr](http://monpassdechets.syded-lot.fr)

Ce qui vous permettra d'obtenir un QRcode utilisable depuis votre smart phone ou en version papier, indispensable pour l'accès.

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez vous déplacer en mairie pour retirer un imprimé de demande de pass qui sera à compléter et à renvoyer au SYDED

## La cour de la mairie



Lorsque le Célé traverse le Causse, l'eau de pluie passe sous terre et rejoint la rivière par une multitude de cavités et de sources. Venez découvrir ce karst avec des hydrogéologues du Parc-Géoparc et du Syndicat Mixte du Bassin du Célé lors d'une ballade entre Causse et rivière (environ 12 kilomètres entre Blars et Marcilhac sur Célé).

**Départ dimanche 1er juin 2025 10h 30 à la salle des fêtes de Blars**

Pique nique tiré du sac à Marcilhac sur Célé.

Café et jus de fruits seront offerts par la municipalité

## La Giboyeuse Blarsoise



A l'occasion du délicieux repas de la chasse du 09 mars dernier, Pierre PERIE a eu l'occasion d'annoncer la date de la présentation de son livre « **En suivant les traces** ». Cette présentation a eu lieu à la salle des fêtes de Blars le 3 mai dernier devant un public attentif.



Le 15 mai dernier, Serge LOMPECH, président de la Giboyeuse Blarsoise est venu déposer à la mairie de Blars « **le manifeste pour la chasse** » de la fédération nationale de la chasse.

Ce document, vise à sensibiliser le grand public sur l'intérêt de la chasse, il traduit le ras le bol des chasseurs et dénonce les multiples attaques injustifiées faites sur cette pratique ancestrale.

Vous pouvez le consulter en mairie ou sur le site internet de la commune.

[www.blars.fr](http://www.blars.fr)

La fin de l'année 2024 a vu l'aboutissement des travaux de remise en état de la cour de la mairie.

Cette intervention avait pour but :

- d'améliorer l'étanchéité des sous-sol du bâtiment par la construction d'un trottoir,
- de reprofiler l'ensemble de la cour pour une meilleure infiltration des eaux de pluie,
- de mettre en place des supports enterrés qui permettront de fixer correctement les panneaux électoraux.

Ces travaux seront complétés prochainement par la révision de la toiture des locaux techniques et par la reconstruction du petit préau qui pourrait servir de lieu de stockage et d'abri aux joueurs de quille.

## Balade hydrogéologique



*Ne pas jeter sur la voie publique*



**MAIRIE DE BLARS**

**Le Bourg**

**46330 BLARS**

**05 65 31 30 81**

**07 88 35 29 83**

**mairie.blars@orange.fr**

**www.blars.fr**

### SOMMAIRE :

- Le mot du maire .
- Résultats de l'exercice 2024.
- Vœux 2025.
- Elagage des arbres pour la sécurité.
- Le parc étoilé de Blars.
- La Giboyeuse Blarsoise.
- Accès déchetterie.
- La cour de la mairie.
- Balade hydrogéologique
- Etat civil.

# La gazette Blarsoise

2025

1 ER ET 2 EME TRIMESTRES

## LE MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

2025 est la dernière année du mandat que vous nous avez confié en 2020. C'est pour nous le moment de faire le bilan de six années d'action au service des habitants de la commune.

Nous avons commencé les premiers mois de ce mandat avec le confinement lié au Covid 19, qui nous a obligé à repenser notre organisation pour nous adapter aux circonstances du moment.

Par la suite, nous avons eu à cœur de gérer la commune en tenant compte des réalités, de l'évolution des technologies et des besoins de chacun. Chaque année nous avons bâti des budgets qui soient en adéquation avec nos revenus et dotations pour assurer au mieux le service aux habitants.

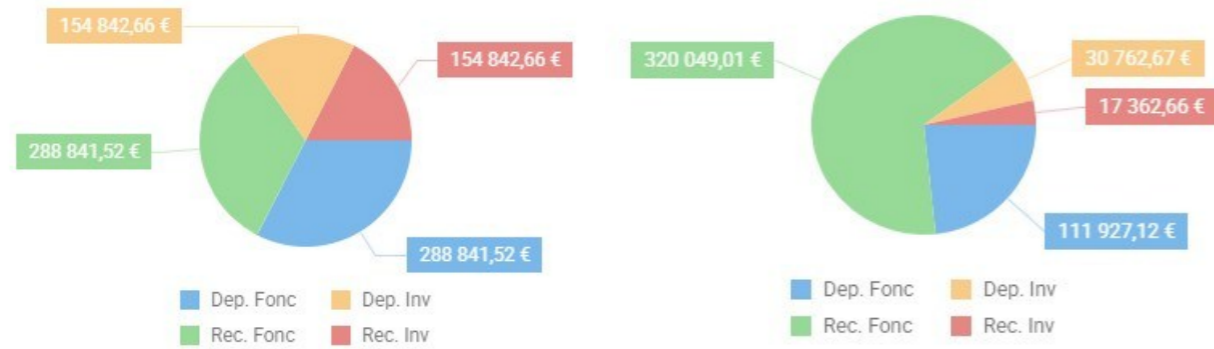
Depuis les années 2000, la commune a contracté des emprunts qui ont permis les grandes réalisations que vous connaissez : restauration de la mairie, enfouissement des réseaux, éclairage public, restauration de la salle des fêtes. Tous ces emprunts sont arrivés à échéance.

Cette année, nous soldons le dernier emprunt encore en cours, ce qui va permettre de retrouver un taux d'endettement proche de zéro ce qui laissera à la nouvelle équipe une marge de manœuvre confortable pour mettre en place et réaliser de nouveaux projets.

Suite à la visite technique des bâtiments de France, il est nécessaire d'engager rapidement des travaux d'entretien sur l'église, travaux d'étanchéité de toiture, de dévégétalisation et de maçonnerie. Des expertises sont en cours et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite donnée à ce projet de restauration.

La saison estivale approche à grand pas aussi comme chaque année, avec une augmentation importante de la population du village, je vous renouvelle tous les conseils de prudence et de limitation de vitesse dans le village pour que tous ensemble nous passions un été serein et ensoleillé.





## Crédits ouverts en 2024

## Réalisations 2024

### Délibération compte administratif 2024

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	180 955,01	7 165,86	0,00	7 165,86	180 955,01
Opérations exercice	111 927,12	139 094,00	23 596,81	17 362,66	135 523,93	156 456,66
<b>TOTAUX</b>	<b>111 927,12</b>	<b>320 049,01</b>	<b>30 762,67</b>	<b>17 362,66</b>	<b>142 889,79</b>	<b>337 411,67</b>
Résultat de clôture		208 121,89	13 400,01			194 721,88
Restes à réaliser					9 500,00	0,00
Besoin / excédent de financement total						185 221,88
Date de transmission de l'acte: 20/03/2025						
Pour mémoire: Virement à la section d'investissement						137 000,00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Compte 1068 (recette d'investissement)	22 900,01
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	185 221,88
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	13 400,01

## Vœux 2025



La cérémonie des vœux 2025 a été l'occasion de rendre hommage à Alex, facteur à Blars depuis 1994. Vous avez été nombreux à assister à cette soirée très conviviale où l'émotion a été présente. A sa grande surprise, Alex a été applaudi pour sa grande disponibilité, son professionnalisme et sa gentillesse tout au long de ces années au service de la population.



### Elagage des arbres pour la sécurité

L'élagage est fait pour assurer la sécurité des personnes et des biens qui se trouvent aux alentours de l'arbre. En effet, dans son développement et sans un entretien particulier, un arbre sélectionne naturellement certaines branches au profit d'autres.

Les branches sacrifiées deviennent sèches, meurent et peuvent à tout moment tomber. Il en est de même pour les essences dont les branches peuvent devenir trop longues ou trop lourdes. En raison de leur propre poids ou en cas de tempête, ces branches peuvent également tomber.

De même, lorsque l'arbre grandit de façon naturelle, certaines branches peuvent dangereusement se rapprocher des installations électriques, des bâtiments ou d'autres installations et équipements qui peuvent être mis en péril.

La chute naturelle d'une branche d'un certain poids et d'une certaine hauteur pourrait facilement briser le pare-brise d'une voiture ou causer de graves dommages à une personne se trouvant sous l'arbre à ce moment. Pour rappel, devant la justice, le propriétaire d'un arbre est responsable des dommages qu'il peut causer. Et, ces situations malencontreuses peuvent nous coûter très cher.

Procéder à l'élagage est donc un moyen sûr d'éviter tous ces désagréments. Au moment de sa mise en œuvre, toutes les précautions sont prises pour que les branches à couper n'endommagent aucune construction, aucune installation et encore moins une personne. Merci à SILVAIN YOUSEF de Sauliac pour son travail de qualité.



### Le parc étoilé de Blars

Le mois de juin verra la mise en place de la signalétique et du mobilier du futur parc étoilé de Blars.

Cela permettra d'observer les étoiles dès le mois de juillet. L'inauguration officielle du site est prévue à la date du 29 octobre prochain.

Ce site a été réalisé et financé par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy